

## **Saint-Amarin Quand l'ancien magistrat se fait blaireau**

À l'invitation de l'association Thur écologie et transports, Alain Bressy, ancien magistrat reconverti en « activiste culturel », viendra présenter sa conférence-spectacle « Le Droit se meurt » jeudi 19 mai à 20 h, au Cap à Saint-Amarin. Dans son spectacle, l'auteur se met en scène sous la forme d'un blaireau, « un animal », selon lui, « plus malin qu'on peut le penser ».

Le 14/05/2016 05:00 par Propos recueillis par Elisa Meyer



photo DR

Alain Bressy, ancien juge d'instruction et vice-président du tribunal de grande instance de Bergerac, en Dordogne, et comédien semi-professionnel au théâtre, se met aujourd'hui en scène pour décrypter le monde complexe du droit, des libertés et de la justice. Oups ! N'est-ce pas un peu indigeste ? Pour rendre lisible une information aussi complexe, Alain Bressy propose un spectacle à la forme ludique, qui entremêle pédagogie et onirisme avec, en scène, l'histoire des institutions jusqu'à leur actuelle dérive. Dans le cadre de sa venue le 19 mai, au Cap à Saint-Amarin, nous avons rencontré l'ancien magistrat.

### **Qui êtes-vous, Alain Bressy ?**

Un composant mixte fait d'imaginaire culturel combiné à la science du social au travers du droit.

### **Quel est votre parcours ?**

Le XXe siècle m'a permis d'ouvrir mon esprit en passant des diplômes de droit, de lettres modernes et d'ethnologie financés par des petits boulots et du théâtre semi-professionnel. Puis un beau jour, parce que je pensais qu'être juge serait le moyen idéal de comprendre la société, j'ai passé le concours de la magistrature et suis devenu magistrat « chercheur », c'est-à-dire juge d'instruction. Mais je ne me suis jamais coupé de la société puisque, dans chacune des villes où j'ai été en poste, j'ai eu des actions dans des domaines aussi divers que la maladie mentale en ville (Lille), la prévention de l'inadaptation à la société (Périgueux), la médecine et l'application des peines (Pau), l'art et la détention (La Rochelle), le droit pénal de l'environnement (Bordeaux).

### **« *Le blaireau, animal/personnage symbole de la résistance* »**

#### **Ancien magistrat, avez-vous réellement entièrement stoppé votre carrière pour la scène ?**

J'ai repris le chemin du théâtre alors que j'étais encore juge et parce que j'étais en colère. En effet, selon moi, le précédent président de la République a inauguré une descente en enfer pour le droit et pour la justice. Je ne pouvais pas laisser passer et j'ai présenté une conférence-spectacle intitulée *Le Droit se meurt*. Après ma retraite, la demande relative aux droits et aux libertés a été telle que j'ai continué à produire ce débat jusqu'à ce jour.

#### **Pourquoi mettez-vous en scène un blaireau ?**

Les Français ont pris l'habitude de traiter les ringards de « blaireaux ». Pourquoi un tel affront pour un animal qui est bien plus malin qu'on peut le penser ? Et si ce n'était pas les gouvernants qui nous prenaient pour des blaireaux ? J'ai donc utilisé cet animal/personnage pour en faire le symbole de la résistance.

Selon vous, quelles sont les différences majeures entre la représentation que l'on se fait de la justice et ce qu'est, en vérité, le droit ?

Vous posez la bonne question. Les Français ignorent tout du droit et de la justice et s'en font une représentation très négative. Pour eux, le droit est quelque chose d'austère, d'incompréhensible, qui défend le riche contre le pauvre et qui fait peur. Par voie de conséquence, ils n'aiment pas la justice, s'en méfient autant que des politiques et pensent qu'elle est d'un seul côté, c'est-à-dire pas du leur. Ma conférence-spectacle est là pour

justement réparer cette faute originelle : le droit appartient à chacun d'entre nous. Il est la garantie de notre liberté. Il faut donc apprendre à le connaître pour qu'il puisse nous défendre.

### **Quels sont les thèmes principaux que vous abordez dans votre spectacle ?**

Je raconte comment, depuis une décennie, les gouvernants siphonnent en silence certains de nos droits du quotidien (droit du travail, de la santé, de l'environnement, de la consommation et tant d'autres...). Mais pour faciliter la compréhension, j'ai été obligé de raconter comment est né le droit, comment fonctionne la justice pour arriver à ce qui se passe de nos jours avec des exemples issus de l'actualité. Et la forme théâtrale permet au message de mieux passer.

### **Justement, s'il y a un message que vous souhaitez faire passer, lequel est-ce ?**

Deux ou trois choses sur la justice, pour comprendre comment nous nous faisons rouler par le monde politique et, surtout, l'envie d'aimer le droit pour pouvoir l'utiliser. Enfin, pour savoir se défendre dans des situations où l'on croit que tout est perdu, comme dans l'histoire du pot de fer et du pot de terre...

### **Quels échos avez-vous de votre initiative auprès de vos anciens collègues, des politiques ?**

Mes collègues n'apprécient pas qu'un juge monte sur les planches. Ils sont souvent éloignés de la réalité que je pratique. Les politiques ne m'invitent plus...

*« Le vrai changement est possible »*

### **Pensez-vous sincèrement que les choses peuvent encore changer ?**

Je suis un légaliste et la révolution des choses peut tout à fait passer par le droit. Le droit est la seule force vivante capable de changer les choses si le système en place n'est pas un régime totalitaire. Je constate çà et là, chez beaucoup de Français, un désir de réappropriation de leur propre vie et donc de leurs droits. Quelque chose semble se lever comme chez ceux qui sont debout la nuit. Vraiment, on ne peut plus durer comme cela : le vrai changement est possible !

*« Grande confiscation et héroïque reconstruction »*

### **« La grande confiscation et l'héroïque reconstruction », phrase tirée du tract de promotion de votre spectacle, qu'est-ce que cela signifie ?**

Mon action m'a amené à prendre des responsabilités dans l'ONG Anticor (contre la corruption et pour l'éthique en politique) et à chercher des voies nouvelles pour la démocratie.

La grande confiscation par les politiques a été de priver le peuple de droits essentiels (issus du Conseil national de la Résistance et mis en œuvre par le général de Gaulle après la Libération et à son retour, en 1958). L'héroïque reconstruction, ce sera de proposer des lois fondamentales, des lois sur un statut de l'élu qui donneront envie aux abstentionnistes de venir voter et aux extrêmes de calmer leurs peurs. Je vous le dis : toujours du droit, rien que du droit !

« Le Droit se meurt » en bref

Selon Alain Bressy, le XXI<sup>e</sup> siècle, au nom de l'inéluctable crise, s'est mis à confisquer ses droits au peuple, silencieusement et jour après jour.

Dans le même temps, la casse de l'institution judiciaire et du service public s'est organisée insidieusement. Les Français méconnaissent et - même - mésestiment droit et justice... Au point qu'il est plus facile pour les pouvoirs successifs de les déliter discrètement.

Un spectacle à recommander à tous ceux qui sont concernés par la justice et le droit, à tout le monde en fait, puisque sans justice, il n'y a plus de société. Enfin, plus de société vivable et viable...

**SURFER :** [ledroitsemeurt.jimdo.com](http://ledroitsemeurt.jimdo.com)